

**Les vœux  
de Mme le Maire**  
(page 3)



**PLU : Note synthétique  
et plan de zonage**  
(pages 7 et 8)



**St Geoire est  
classée SPR**  
(page 9)

# Bonne année 2023 !





## Sommaire de la Lettre Municipale

Décrets, arrêtés, circulaires

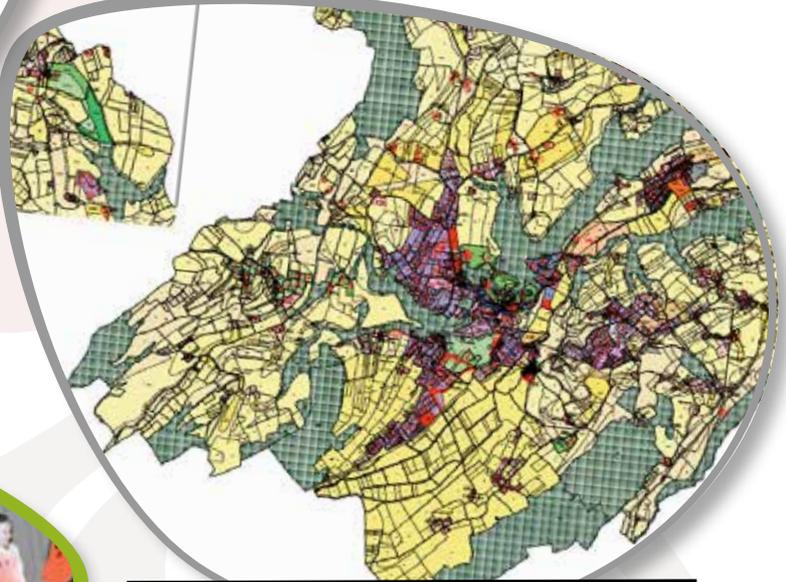
TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Arrêté du 21 décembre 2022 portant classement du site patrimonial remarquable de Saint-Geoire-en-Valdaine  
NOR : MICC2236719A

ministre de la culture,  
de du patrimoine, notamment ses articles L. 631-1 et suivants et R. 631-1 et suivants  
n° 2016-925 du 7 juillet 2016 modifiée relative à la liberté de la création, à  
amment son article 112 ;  
tion du conseil municipal de la commune de Saint-Geoire-en-Valdaine  
avis favorable sur le projet de périmètre du site patrimonial re  
adressée au ministre chargé de la culture le 21  
Commission nationale du p

La vie municipale  
Pages 4, 5 et 9



PLU : plan de zonage  
Pages 7 et 8



La vie des écoles  
Page 6



La vie du village  
Pages 9 à 15



# ÉDITORIAL - Les vœux du Maire du 7 janvier 2023

Monsieur le sénateur, Michel Savin,  
Monsieur le conseiller régional, Freddy Rey - Madame la conseillère départementale, vice-présidente du département, Céline Dolgopyatoff Bulet - Monsieur l'ancien conseiller départemental, André Gillet - Monsieur le Président de la communauté de communes, Bruno Cattin - Mesdames et Messieurs les Maires, Monsieur le Maire honoraire - Mesdames et Messieurs les élus - Monsieur le commandant de Gendarmerie,

Capitaine Charreton Jacques - Mesdames et Messieurs, bonjour à toutes et à tous.

La privation nous rappelle l'importance de ce moment et notre attachement aux traditions. Nous sommes toujours avides de changements, mais finalement nous apprécions la régularité de certains événements. La cérémonie des vœux en fait partie. C'est une invitation conviviale de retrouvailles et de partages – une première pour moi et certains élus de cette nouvelle équipe municipale. Devant ma feuille blanche, j'ai pensé au «discours», pièce de théâtre, interprété par un artiste soliste extraordinaire. Une vraie prouesse ! Je ne suis ni artiste, ni comédienne, mais je suis persuadée que nous sommes tous, tous les jours, des acteurs. Ici, assis ou debout, présent et absent – chacun a un rôle à jouer. Ce soir, personne n'est en coulisses, et j'en profite pour dire haut et fort un grand merci aux électeurs qui, derrière le rideau, nous ont accordé leur confiance.

La passion libérée de certaines ambitions, facilite les relations, offre des solutions, elle motive, stimule et rassure.

En pleine conscience, avec humilité, détermination et un immense plaisir, j'assume les responsabilités et les charges qui me sont attribuées. Vous pouvez compter sur moi, et moi, je sais que je peux compter sur une super équipe d'élus :

Jocelyn Bazus 1er Adjoint, Nicole Brestaz, Julien Bourry, Gabrielle Roux Sibilon, Bernard Collet-Beillon, **Adjoints**,

Dominique Govaerts, Claude Rioche, David Billon-Laroute, **Délégués** ;

Nadine Chaboud, Nadine Roux, Thomas Chaboud, Carlos Martins, Mickaël Bel, Anthony Mahé, Véronique Mayeux, Nelly Sanner, Dominique Barrat, Pierre Eymery, **conseillers municipaux**. Cette équipe est généreusement renforcée par : Claire Cohenny, Scolastique Dugueyt, Dominique Mondet, Sylvie Guillaud, Lesley Chappel, Pierre André Bonnin, Richard et Pierre Meyer, Pascal Pech, Keith Dickson, Patrice Mortreuil, nommés **conseillers du Maire**.

L'implication de chacun, les compétences et la confiance nous apportent efficacité et rapidité.

Je peux compter sur Julien Bourry pourvu d'une énergie débordante pour trouver en permanence de nouveaux financements publics. Communauté d'agglomération du Pays Voironnais, département de l'Isère, région Rhône-Alpes, Auvergne, différents ministères de l'État et auprès de la préfecture de l'Isère : l'ensemble des partenaires financiers sont sollicités. Sans eux, les projets ne pourraient pas se réaliser. Merci pour leur investissement. **En 2022, plus de 30 dossiers de subventions ont été préparé et géré afin que tous les travaux entrepris puissent bénéficier d'un financement extérieur.**

Je peux compter sur Jocelyn et Bernard, pour le suivi régulier des chantiers, vigilance et œil guerrier par leur métier sont leurs armes fatales. Même lorsqu'ils sont en vacances, ils restent joignables !

En fait, toute cette équipe est une super équipe, chacun joue sa partition à fond, mais nous sommes tous au même diapason, pour préserver le cadre de vie et la qualité de vie de notre village. Toutes, et tous sont impliqués, sans crainte, en toute objectivité, dans les domaines divers et variés de notre vie locale et intercommunal. Toujours disponibles, actifs, efficaces. Nous appartenons à ce village, pour des raisons différentes, nous l'aimons. Je vous remercie tous très sincèrement de cette confiance engagée et partagée pour la même cause : être au service de notre commune.

Je tiens à vous présenter également des personnes discrètes, fondues dans le décor, mais tellement importante, mesdames et messieurs les agents des services municipaux :

**Au secrétariat de Mairie** : Sandrine Combalot, Delphine Garon-Guinaud, Gislaine Cleyet Marrel, Delphine Dimech, Christel Gros-Bonnivard ; absentes Marie-Noëlle Plessis et Martine Peca ;

**Au service scolaire et entretien** : Carmen Giroud Garampon, Pascale Brigard, Claire Angebaud, Valérie BERNE, Jessica Trillat, Sin Geoffray ;

**Atsem et agents de l'école maternelle** : Joëlle Annequin, Véronique Mollier, Cécile Koelch Faber, Candy Richard, Sylvie Guillaud.

**Au service technique** : Alain Garcia, Franck Gautier, Arnaud Fauroux, Ronan Golonka.

Présents, polyvalents, vaillants et veillants, appliqués et consciencieux. Je les félicite et remercie pour leur disponibilité, leur adaptabilité, leur esprit d'initiative, leur sourire et leur constance, malgré les aléas de tous les événements subis depuis 2020.

Préserver le cadre de vie des habitants, c'est aussi, investir régulièrement pour améliorer

les équipements publics. La transition énergétique, la sécurité, la mobilité, l'accessibilité, l'attrait des sites sont prioritaires. **D'importants travaux ont été réalisés** dans les écoles, sur les voies publiques, la place de Plampalais, les sites de la Combe (création d'une aire de jeux et mise aux normes du terrain de foot), de la Martinette (réfection des terrains de foot et tennis, implantation d'un city stade). **Des travaux sont en cours** : à Champet : assainissement ; aménagement et sécurisation des voiries - cheminements doux - passage en LED de l'éclairage public - les moyens de chauffage, l'isolation thermique et phonique des bâtiments communaux - plantation d'arbres sur l'ensemble de la commune. Entre le courant, le récurrent, l'imprévu et l'important, il nous reste beaucoup à faire. Il n'y a rien d'exceptionnel, juste la preuve que notre commune ne dort pas. À ce propos, notre cimetière n'a pas été oublié, les travaux sont terminés. Chaque personne est importante. **Courant mai 2023, à mi-mandat, un bilan exhaustif de ce que nous avons entrepris vous sera présenté et les perspectives seront évoquées.**

Notre engagement est bien réel. La communication virtuelle imposé, l'isolement, la distanciation, les masques ont cristallisé notre solidarité. L'entraide n'a jamais failli pour trouver des solutions, maintenir le contact ou réaliser des manifestations autrement. Notre village est habité par des personnes passionnés et passionnantes, riches d'idées variées, Artistes, artisans, commerçants, exploitants agricoles, entrepreneurs, professionnels de la santé, la Gendarmerie, agents de la poste, enseignants, sportifs, retraités, actifs, adolescents et enfants, donnent le dynamisme de notre village.

**Tout est possible quand la motivation est connectée à une force humaine, pleine de ressources et d'énergie, qu'on appelle le bénévolat.** Trame d'un solide tissu associatif, connu et reconnu ! Indispensable, voire essentiel à notre vie sociale. Je sais l'humilité et la générosité de beaucoup d'entre vous ; j'en suis fière et pleine de gratitude. La liste des manifestations ou événements réalisés avec succès serait trop longue à énumérer. Cependant, je fais une exception pour une situation inédite : la réalisation des tests anti Covid. Malgré leur surcharge de travail, tous les professionnels de la santé, médecins, pharmaciens, infirmiers et infirmières, soignants, kinésithérapeutes, étudiants en médecine, soutenus par les pompiers et les bénévoles de différentes associations nous ont testé, rassuré, spontanément et cordialement. Cet élan généreux, réalisé en toute rigueur dans la joie et la bonne humeur, mérite nos applaudissements.

Ce bel esprit et cette bonté d'âme font la richesse de notre commune. Cette façon d'être est ancrée dans nos murs. Depuis toujours les infrastructures, les sites accueillent, sans majoration, ni distinction tous les adhérents. Mais, le partage modifie les usages, oblige la tolérance. Un espace commun n'a pas d'exclusivité. On apprend à faire avec l'existant, donc souvent faire autrement. Le côté positif de cette paralysie Covid n'est pas paradoxal, il me semble normal... Retour de valeur, un peu oublié...

**À St Geoire, les naissances, mariages, pacs, constructions, achats de maison, ont battu des records.** Ce souffle vivifiant se ressent dans toute la Valdaine. Notre vallée n'est plus isolée. Elle attire et accueille des familles jeunes en pleine activité. Sa position géographique, son authenticité, la diversité, proposée dans tous les domaines, et pour tous les âges sont des énergies pleines de richesse naturelle, que nous partageons depuis longtemps.

En 2022 nous avons fêté les 100 ans de l'USV foot, accueilli les restos plus près, le marché de Noël organisés par les artisans commerçants, les châtelains nous ont ouvert les grilles de leurs châteaux lors des journées du Patrimoine, avec une émotion particulière les terrains de boules lyonnais portent le nom «Espace Gérard Vercherin», le Crédit Agricole a repris du service et «L'Auberge du Val d'Ainan» a rouvert ses portes sous la gestion d'une entreprise adaptée de restauration qui emploie des personnes en situation de handicap - un restaurant traditionnel unique sur notre territoire.

**Un dossier dont nous pouvons toutes et tous être particulièrement fiers - Le Site Patrimonial Remarquable** : depuis la Loi de la liberté de Création de l'Architecture et du Patrimoine, dites Loi CAP, votée le 7 juillet 2016, St Geoire en Valdaine est la première commune du département de l'Isère à obtenir la labellisation «Site Patrimoniale Remarquable», après un avis unanime lors de la commission nationale du Patrimoine et de l'Architecture. La ministre de la Culture Rima Abdul Malak par Arrêté du 21 décembre 2022 a officiellement et nationalement reconnu notre patrimoine. Cette information nous est parvenue hier.

Nous sommes tous affectés par les turbulences dramatiques actuelles, nous avons toujours à l'esprit les incendies et tout particulièrement l'incendie de Voreppe : nos pompiers volontaires ont rejoint spontanément tous les aidants.

**La paix et notre terre sont précieuses mais fragiles, prenons soin d'elles pour préserver notre liberté et notre vitalité. Merci de votre présence. Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année.**

C'est avec une émotion toute particulière que je rends hommage à «La Clique» : Arnoldi Bernard, Arbrun Christian, Guillochène Jean, Jarrin Philippe, Gallin Martel Jean, Giroud Garampon Louis.

Bien à vous,

Nathalie Beaufort, votre Maire.



## Extraits du Conseil Municipal du 17 novembre 2022

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Madame le Maire annonce que le conseil municipal est enregistré afin de pouvoir rédiger au mieux le procès-verbal.

Madame le Maire commence par les points d'information :

- La Commémoration du 11/11/2022 : un moment très apprécié par l'ensemble des participants. Madame Le Maire remercie toutes les personnes qui ont participé à cette cérémonie. La Directrice de l'école Val'Joie (école élémentaire) a œuvré auprès des enfants pour qu'ils participent à cette cérémonie et quelques enfants de l'école de Plampalais ont participé également. Les enfants ont dû apprendre les paroles de la Marseillaise. Les institutrices étaient présentes (sur les 4, une seule manquait) ce n'est pas une obligation de venir, les familles au grand complet étaient présentes. C'était une très belle cérémonie. Julien a estimé qu'il y avait environ 150 personnes de présentes, le cortège avec le porte-drapeau monsieur Cleyet-Merle était très touché par la présence d'autant de monde.
- Nadine Chaboud : « Pourquoi les décorations de Noël sont déjà accrochées ? » Réponse de madame le Maire : « Nous sommes tributaires de la CAPV pour la location de la nacelle. J'ai demandé en Mairie qu'un mail parte à la CAPV pour que l'année prochaine la réservation de la nacelle soit faite pour la première quinzaine de décembre en sachant que nous n'aurons peut-être pas les décorations de Noël pour le marché de Noël ».

Madame le Maire informe que le conseil municipal continue avec les délibérations.

### INFORMATIONS DES DÉCISIONS

Madame le Maire informe qu'il n'y a aucune décision de prise dans sa délégation de signature.

### PÔLE ADMINISTRATIF & FINANCIER

#### Administratif

- Auberge du Val d'Ainan : convention de mise à disposition avec le centre de réadaptation et réinsertion sociale de Cotagon :  
La Commune de Saint-Geoire en Valdaine est propriétaire d'un bâtiment anciennement affecté à un usage d'HÔTEL CAFÉ RESTAURANT TRAITEUR et appelé « Auberge du VAL D'AINAN », situé Place André Bonnin.  
Le dernier locataire a été mis en liquidation judiciaire en 2020. Les locaux sont inoccupés depuis.  
L'association nationale pour la réadaptation professionnelle et la réinsertion sociale de Cotagon pour remplir sa mission d'intérêt général a souhaité créer une Entreprise Adaptée à but non lucratif chargée de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap sous la forme d'un restaurant d'application de restauration traditionnelle, dans un mode adapté à l'environnement sociologique et économique et aux attentes d'une clientèle locale.  
À cet effet, la Commune de Saint-Geoire en Valdaine accepte de

mettre à la disposition l'Association Centre de COTAGON les locaux, le matériel et certains biens mobiliers constitutifs de l'Auberge du VAL D'AINAN.

La convention est conclue à compter du 18 novembre 2022 pour une durée ferme de 5 années entières et consécutives avec faculté pour l'une ou pour l'autre des parties d'y mettre fin en prévenant l'autre partie de son intention à cet égard moyennant un préavis de six (6) mois par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

À l'issue de cette période, il sera renouvelé par tacite prolongation d'année en année avec faculté pour l'une ou pour l'autre des parties d'y mettre fin à l'expiration de chacune des périodes en prévenant l'autre partie de son intention à cet égard moyennant un préavis de six (6) mois par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

La présente convention sera résiliée de plein droit en cas de dissolution de l'association ou par la destruction des locaux par cas fortuit ou de force majeure.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, Autorise Madame le Maire à finaliser la rédaction du projet de convention de mise à disposition de l'Auberge du VAL D'AINAN, à la signer et à signer d'éventuels avenants.

#### Finances

##### • RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE DÉNEIGEMENT

Au cours de cette séance il est rappelé à l'Assemblée que la Commune de St-Geoire en Valdaine par délibération du 25 avril 2013 a signé une convention avec la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais pour que le déneigement de la zone d'activités du « Bigallet » soit effectué par la Commune de St-Geoire en Valdaine.

Les résultats de cette coopération ont été concluants ces dernières années et il est proposé de la renouveler pour 3 ans à compter du 1er décembre 2022.

Adopté à l'unanimité.

### PÔLE SCOLAIRE – CULTURE

Nicole Brestaz prend la parole pour faire un point sur le conseil d'école de Val'Joie le 7 novembre 2022. C'était serein.

Un effectif total de 99 élèves mais un élève arrive donc 100 enfants, répartis comme suit : 25 CP/CE1, 25 CE1/CE2, 26 CM2/CM1, 24 CE2/CM1.

En théorie, il y aura moins de départs au collège et plus d'arrivées en CP. La directrice prévoit un effectif de 113 élèves pour l'année prochaine, donc peut-être l'ouverture d'une cinquième classe.

Il va falloir anticiper et se préparer. Le conseil municipal est vivement remercié pour tous les projets que l'on accorde : sorties de ski, les premiers gestes de secourisme, la voile.

Madame le Maire informe que madame Causset (professeur des écoles) de l'école Val'Joie a fait une demande pour pratiquer l'escalade à sa classe. Ce projet est accordé. C'est un camion mur qui vient dans les écoles.

Nicole Brestaz finit son intervention en informant que le parc informatique des écoles est vieux. Il faut prévoir de le renouveler. Madame le Maire répond que Julien Bourry est sur un projet de subvention afin de pouvoir changer certains ordinateurs. Un mail a été fait pour participer au projet plan numérique pour les écoles.

**Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 16 février 2023 à 19h45.**

Retrouvez les informations du conseil municipal sur le site internet :

[www.saint-geoire-en-valdaine.com](http://www.saint-geoire-en-valdaine.com)



### CCAS : distribution record pour les colis de Noël

La traditionnelle distribution des colis de Noël du CCAS a eu lieu comme chaque année, un peu avant les fêtes. Les membres du CCAS sont allés à la rencontre de nos aînés pour leur remettre personnellement. Cette visite annuelle permet pendant les quelques minutes partagées de casser l'isolement que connaissent certains d'entre eux et d'accompagner ces colis de quelques paroles chaleureuses et bienveillantes. Record battu : en 2022, c'est plus de 160 colis qui ont été remis.

Meilleurs de santé et de bonheur à tous pour 2023 !



### Relais Petite Enfance : reprise du service



#### Le Relais Petite Enfance de la Valdaine a ré-ouvert ses portes !

Nous sommes situés à l'ADMR (590 route du bourg), face de la mairie de Saint Geoire en Valdaine. Nous travaillons en binôme, Alicia Damian et Valérie Bourgoïn directrice du bébé-bus à saint Geoire en valdaine. Nous desservons les communes de Velanne, Chirens, Massieu, Merlas, Saint Bueil, Saint Geoire en Valdaine, Saint Sulpice des Rivoires et Voissant.

#### Nos horaires de permanences :

- Lundi de 16h à 19h,
- Mardi de 13h à 17h,

- Mercredi matin de 9h à 12h15,
  - Vendredi de 13h à 16h.
- Téléphone : 06.98.02.51.81 - Email : [ramdelavaldaine@hotmail.fr](mailto:ramdelavaldaine@hotmail.fr)  
FB : RPE de la Valdaine  
Site internet : <https://enfanceenvaldaine.wixsite.com/website>

#### Nos missions auprès des parents et futurs parents :

- Informations sur les modes de gardes et sur leurs droits et devoirs,
- Listing des Assistantes maternelles du secteur,
- Soutien dans leurs fonctions parentales,
- Animations, conférences sur la petite enfance.

#### Auprès des Assistantes Maternelles (AM) :

- Information sur leurs droits et devoirs,
- Animations, temps collectif au Relais Petite Enfance avec les enfants et rencontres d'autres AM,
- Un soutien dans leurs fonctions et une valorisation de leur métier,
- Des projets, formations, conférences

#### Auprès des enfants :

- Temps d'éveils, de socialisation et de rencontres avec d'autres enfants, accompagnés de leurs AM,
- Spectacles et interventions d'intervenant (musique, motricité, danse ...),
- Animations en lien avec les partenaires (bibliothèque, centre de loisirs ...).

Alicia DAMIAN  
Animatrice du RPE de la Valdaine





## École maternelle la Lambertière : inscriptions ouvertes

### Les inscriptions à l'école maternelle La Lambertière pour l'année scolaire 2023/2024 sont ouvertes !

Merci de contacter l'école en janvier 2023 pour nous faire connaître vos intentions d'inscription:

- par téléphone au 04. 76.07.17.20 le matin avant 8h30 ou après 16h30 ;
- par mail: [ce.0382760U@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0382760U@ac-grenoble.fr)

F. Fresse-Tranchard  
Directrice de l'école maternelle La Lambertière

## APEL de l'École de Plampalais : ravioles et loto à venir



### Fête de Noël - Thème «la nature»

C'est dans la joie et la bonne humeur que s'est déroulée vendredi 2 décembre, la fête de Noël de l'école de Plampalais, sur le thème «la nature». Cette belle journée s'est terminée avec l'arrivée du Père-Noël, pour le plus grand bonheur de tous les enfants.

L'équipe de l'APEL souhaite remercier l'équipe pédagogique, le personnel OGE, les enfants, les familles, les parents qui ont donné un peu de leur temps pour installer, ranger et confectionner de bons petits plats, Sébastien pour la sono, Patrice et les commerçants et artisans qui nous ont donné des lots pour la tombola. Rendez-vous en 2023 pour de nouvelles animations.

«Les moments d'aujourd'hui deviennent de précieux souvenirs de demain».

L'équipe de l'APEL

Nous avons le plaisir cette année encore de vous proposer une vente de ravioles ! Trois formules colis au choix. Laissez vous tenter et n'hésitez pas à en faire profiter vos proches, amis, collègues de travail... Le bon de commande est disponible sur la page Facebook de l'APEL ainsi que sur demande par mail. Date limite des commandes le 20 janvier 2023. Retrait des commandes le 3 février à partir de 16h30 à l'école. Bonne dégustation !

### LOTO :

L'APEL organise un loto qui aura lieu le 25 mars 2023.

Les bénéficiaires de cet événement procureront les fonds nécessaires au financement des projets scolaires et également, d'une aire de jeux pour la cour de récréation.

**Nous recherchons activement des lots : bons cadeaux, entrées gratuites, panier gami, objets...**

Si vous pensez pouvoir nous aider, n'hésitez pas à nous contacter.

En remerciement de votre don, votre nom ou celui de votre enseigne commerciale sera cité lors de la remise des lots et affiché dans la soirée.

Si vous le souhaitez, une table sera à disposition pour laisser cartes de visites ou flyers publicitaires.

Les enfants ainsi que l'équipe de l'APEL vous remercient pour votre contribution.

Mail: [apelplampalais@gmail.com](mailto:apelplampalais@gmail.com)

Page facebook:

APEL de l'Ecole Plampalais - St Geoire en Valdaïne

Référente loto:

Elodie UGNON-FLEURY - 06.99.24.18.76

ST-GEOIRE EN VALDAINE  
Gymnase de la Martinette

**SAMEDI 25 MARS 2023**

Ouverture 18h00  
19h00

**LOTO**

**NOMBREUX LOTS**

BUVETTE & RESTAURATION

Organisé par l'APEL de l'école Plampalais  
[apelplampalais@gmail.com](mailto:apelplampalais@gmail.com) 06 99 24 18 76

apél

**Ravioles**

SAINT-JEAN

avant le 20 janvier

LIVRAISON  
LE 3 FÉVRIER  
À L'ÉCOLE

LOT 1: 32 plaques

LOT 2: 16 plaques

LOT 3: 16 plaques

[apelplampalais@gmail.com](mailto:apelplampalais@gmail.com)

APEL de l'Ecole Plampalais



# Plan Local d'Urbanisme : note synthétique du règlement écrit

Approbation le 27 juin 2013

Modification simplifiée n° 1 le 27 novembre 2014

Cartes d'aléas établie en juillet 2006, actualisée en mars 2010

## Zones Urbaines : Ua, Ub, Ud, Uh, Ue

**Zone Ua** : elle correspond au tissu urbain central ancien, bâti en ordre continu, dans laquelle la capacité des équipements permet la réalisation de constructions nouvelles. La vocation principale de ce secteur est l'habitat, mais les activités de commerce, bureaux et de petites activités artisanales sont autorisées dès lors qu'elles ne génèrent pas de nuisances pour l'habitat. C'est la zone par excellence de mixité urbaine.

**Zone Ub** : elle correspond à usage d'habitation individuelle isolée, jumelée ou groupée, de services et d'activités (artisanat et commerces). Ce secteur accepte tous les types d'habitats sans distinction de leur nature (individuelle ou collective) dès lors qu'elles respectent le règlement de la zone.

**Zone Ud** : elle est entièrement sous propriété publique, est à usage d'équipements publics ou d'intérêt collectif, notamment socio-éducatifs, sportifs et/ou de plein air.

**Zone Uh** : elle correspond à l'emprise foncière, d'une part du Centre Hospitalier et des activités associées, d'autre part du centre médico-pédagogique du domaine de Cotagon, est à usage d'équipements médicaux et médicaux-sociaux.

**Zone Ue** : il s'agit d'un secteur équipé, réservé aux activités économiques d'activités commerciales, tertiaires, médico-sociales, industrielles ou artisanales.

## Zones à Urbaniser : AU et AUa

**Zone AU** : il s'agit d'une zone non constructible actuellement en raison de l'insuffisance des équipements, mais qui peut être urbanisée à l'occasion d'une modification ou d'une révision du PLU.

**Zone AUa** : elle correspond à une zone à urbaniser, destinée à être ouverte à l'urbanisation lors de la réalisation d'opérations d'aménagement ou de construction à vocation dominante d'habitat, conformément aux conditions d'aménagement et d'équipement définies dans le règlement si la capacité des équipements (voirie publique, réseaux d'eau, d'électricité et réseau d'assainissement) situés en périphérie immédiate de cette zone est suffisante.

Dans cette zone à vocation principale d'habitat sont admises les activités d'accompagnement telles que les bureaux et les commerces, ainsi que les petites activités artisanales, dès lors qu'elles ne génèrent pas de nuisance pour l'habitat.

## Zone Agricole : A

**Zone A** : il s'agit d'une zone agricole, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles.

## Zone Naturelle et forestière : N

**Zone N** : il s'agit d'une zone naturelle à protéger en raison, d'une part de l'existence de la zone forestière et d'autre part de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt, notamment du point de vue esthétique ou écologique.

Le PLU est affecté par des risques naturels indicés de la façon suivante :

a : aléa moyen ou fort de glissement de terrain ou de ruissellement sur versant ou de crue torrentielle ou de crue rapide des rivières ou d'inondation en pied de versant

b1 : aléa faible de glissement de terrain

b2 : aléa faible de ruissellement sur versant

b3 : aléa faible de glissement de terrain et de ruissellement sur versant

b4 : aléa faible de crue torrentielle ou de crue rapide des rivières

b5 : aléa faible d'inondation en pied de versant

Pour tout aménagement, construction, extension, ou modification, une demande est obligatoire (ex : transformation du garage en pièce habitable, installation d'un abri de jardin, d'une piscine, transformation d'une fenêtre en porte, réfection de toiture, etc.).

**Il est préférable de vous rapprocher du secrétariat de Mairie pour tout projet.**

### LEGENDE

#### ZONE U Zone urbaine

Ua	Zone urbaine d'habitat dense (centre bourg)
Ub	Zone urbaine d'habitat diffus
Ud	Zone urbaine d'équipements publics
Ue	Zone urbaine d'activités économiques
Uh	Zone urbaine d'équipements médicaux et médico-sociaux

#### ZONE AU Zone à urbaniser

AU	Zone à vocation principale d'habitat à urbaniser lors d'une modification ou une révision du PLU	Non ouverte à l'urbanisation
AUa	Zone à vocation d'habitat à urbaniser sous conditions pendant la durée du PLU	Ouverte à l'urbanisation

#### ZONE A Zone agricole

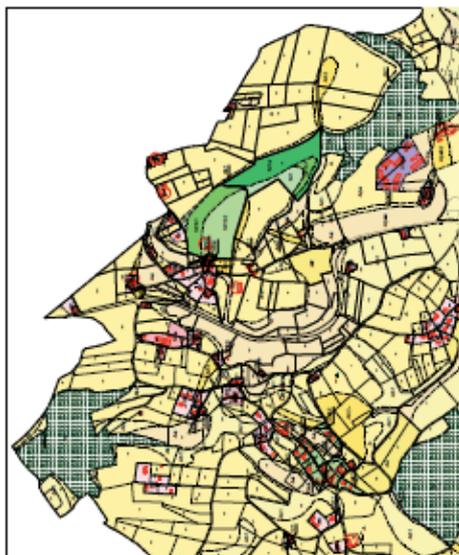
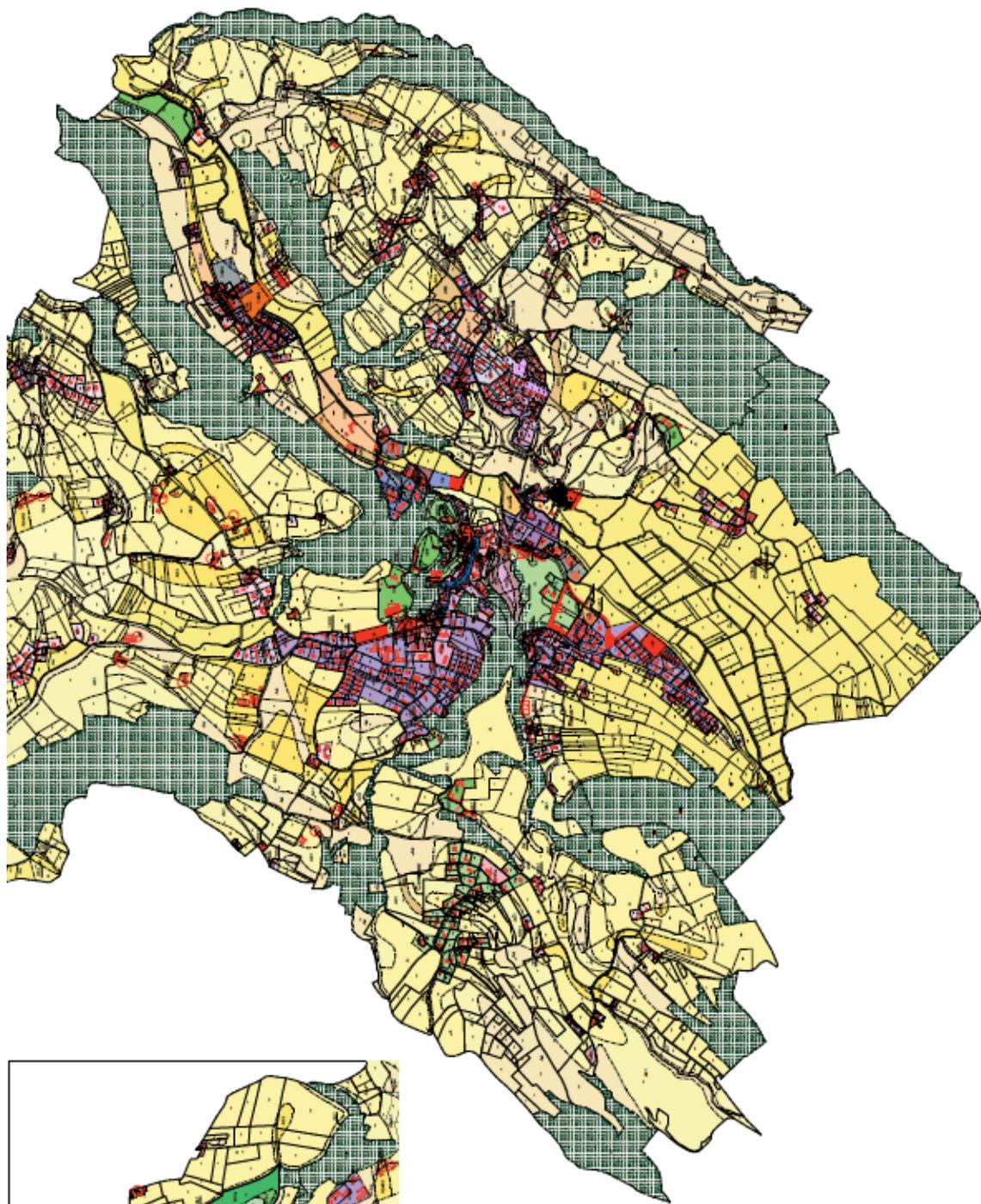
A	Zone, équipée ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles
As	Zone agricole d'intérêt naturel identifié (ZNIEFF de type 1, Natura 2000 et zone de fonctionnalité, zone humide)
Ape	Zone agricole de protection de captage d'alimentation en eau potable

#### ZONE N Zone naturelle et forestière, équipée ou non, à protéger

N	Zone naturelle et forestière, équipée ou non, à protéger
Ns	Zone naturelle d'intérêt naturel identifié (ZNIEFF de type 1, Natura 2000 et zone fonctionnelle, zone humide)
Nh	Zone naturelle d'habitat diffus sans possibilité de nouvelles constructions hors extensions limitées
Ne	Zone naturelle d'habitat diffus à la constructibilité limitée
Nhe	Zone naturelle où l'extension des activités existantes est autorisée
Nht	Zone naturelle concernant les châteaux, demeures et leurs annexes
Nht1	Zone naturelle concernant le parc botanique
Nht2	Zone naturelle concernant les activités sportives et de camping
Nf	Zone naturelle concernant les dispositifs d'assainissement



# Plan Local d'Urbanisme : plan de zonage





## St Geoire en Valdaine classée SPR

C'est officiel : notre commune a obtenu le classement «Site Patrimonial Remarquable». Découvrez ci-dessous le décret reçu récemment en mairie. Ce classement et le chemin parcouru avant de l'obtenir seront largement abordés lors de la prochaine Lettre Municipale.

30 décembre 2022

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Texte 69 sur 140

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE LA CULTURE

#### Arrêté du 21 décembre 2022 portant classement du site patrimonial remarquable de Saint-Geoire-en-Valdaine

NOR : MICC2236719A

La ministre de la culture,

Vu le code du patrimoine, notamment ses articles L. 631-1 et suivants et R. 631-1 et suivants ;

Vu la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 modifiée relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, notamment son article 112 ;

Vu la délibération du conseil municipal de la commune de Saint-Geoire-en-Valdaine en date du 13 septembre 2019 émettant un avis favorable sur le projet de périmètre du site patrimonial remarquable ;

Vu la proposition de classement adressée au ministre chargé de la culture le 21 novembre 2019 ;

Vu l'avis favorable du 25 juin 2020 émis par la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture sur le périmètre proposé ;

Vu l'arrêté préfectoral du 14 juin 2022 prescrivant sur le territoire de la commune de Saint-Geoire-en-Valdaine l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de classement au titre des sites patrimoniaux remarquables ;

Vu le résultat de l'enquête publique et l'avis favorable du 28 août 2022 émis par le commissaire enquêteur ;

Considérant qu'en raison de la qualité et de la valeur d'ensemble de son patrimoine, la conservation, la restauration, la réhabilitation et la mise en valeur de l'ensemble formé par le bourg historique et l'écrin paysager de Saint-Geoire-en-Valdaine présentent un intérêt public au point de vue historique, architectural, archéologique, artistique et paysager,

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Est classé au titre des sites patrimoniaux remarquables le site délimité sur le territoire de la commune de Saint-Geoire-en-Valdaine (Isère) conformément au plan annexé au présent arrêté.

**Art. 2.** – Le présent arrêté et le plan annexé pourront être consultés à la préfecture de l'Isère et à la mairie de Saint-Geoire-en-Valdaine.

**Art. 3.** – Le préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes et le préfet de l'Isère sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 21 décembre 2022.

Pour la ministre et par délégation :  
*Le directeur général des patrimoines  
et de l'architecture,*  
J.-F. HEBERT



## Actualités des familles

### CAROLINE PERRIN - 1<sup>ER</sup> PRIX DU CONCOURS MICHELIN ÉDITIONS

Le premier concours d'illustrations de Michelin Éditions, lancé auprès des étudiants des établissements d'art les plus prestigieux de France, a récompensé le 20 octobre 2022 ses 4 lauréats à la Bibliothèque nationale de France, lieu prestigieux et emblématique du patrimoine français. Coïncidence fortuite, Caroline Perrin, originaire de St-Geoire en Valdaire, village connu pour son patrimoine remarquable, a remporté le premier prix du jury.

Etudiante à l'école de Condé à Lyon, Caroline a réinterprété le parcours du GR20 : « Je propose une interprétation du parcours du GR20 à travers une carte ludique, qui accompagne le voyageur à la manière d'un kit. Le sentier est anticipé comme un plateau de jeu, parsemé d'obstacles à

franchir, de rencontres surprenantes et autres surprises hasardeuses. Cette carte participative permet ainsi de préparer son aventure en amont, de se repérer pendant, et de se remémorer son voyage bien des années après. » Pour ne rien gâcher, ce premier prix était accompagné d'un chèque de 2000 euros.

100 candidats ont participé à ce concours. Les 20 œuvres finalistes, dont celle de notre saint-geoirienne, ont été exposées à la Galerie Joseph Froissart, à Paris, en novembre 2022.

Félicitations Caroline et bonne réussite pour la suite !

Carlos Martins



Caroline Perrin, présentant son œuvre : une carte ludique et participative qui permet au voyageur de vivre autrement et pleinement son parcours du GR20



Caroline Perrin, recevant son prix, entourée par les membres du jury du concours

### GABRIELLE CHOLLAT NAMY - DOYENNE DE ST-GEOIRE EN VALDAINE

C'est en compagnie de madame la Maire que nous avons rencontré Gabrielle Chollat Namy, la doyenne de la commune, née en août 1923 à Choché, pour la Saint-Sulpice précise-t-elle, au temps où, pendant cette fête du village, les chevaux faisaient encore tourner les manèges...

#### Une belle rencontre avec la doyenne de notre commune

Elle s'approche aujourd'hui des cent ans, avec une énergie, une présence d'esprit et une mémoire qui nous a tous étonnés.

Elle égraine les faits marquants de sa vie de saint-geoirienne avec calme, précision et parfois une certaine émotion. Elle nous raconte qu'elle obtient son certificat d'étude en 1936, puis, comme beaucoup à l'époque, entre en apprentissage. Son père, cultivateur, ancien combattant de 1914, est à nouveau mobilisé en 1939. Elle se souvient encore du son des cloches qui annonçait ce dramatique événement...

Lors d'un mariage, elle rencontre son futur mari qui le deviendra officiellement en 1943. Ils s'installent alors au lieu dit Le Boyet dans une ferme qu'elle occupe toujours.

Cultivateurs, ils développent leurs activités autour de la production de fruits et légumes, de noix, mais aussi avec l'élevage et la vente de lait, notamment à la ferme.

Avec leurs trois filles, ils voient les choses évoluer dans la commune, comme l'eau courante en 1964, et le modernisme s'installer dans les foyers, comme leur première machine à laver en 1973!!!

Elle nous rappelle aussi qu'il y avait une vingtaine de cafés à l'époque où les gens se rencontraient. D'ailleurs et pour répondre à ma question « qu'est-ce qui vous semble inquiétant aujourd'hui ? », elle soulève le manque de communication et l'entraide qui disparaît...

Pour conclure, elle nous fait part de ce qui la réjouit le plus : être entourée de ses filles, de ses trois petits enfants et de ses six arrière-petits enfants. Une belle famille ma foi.

Une belle rencontre qui ne peut que nous remplir d'optimisme.

Daniel Guiselin



Gabrielle Chollat Namy et Mme le Maire, Nathalie Beaufort



## La vie du village

### Marché de Noël 2022 : une réussite !!

Avec plus de 1300 entrées, le Marché de Noël fut cette année encore une belle réussite, le changement de lieu fut très bénéfique, aussi bien pour l'organisation que pour la qualité de l'accueil (chauffage) et les animations très appréciées par les visiteurs. Cette nouvelle édition a permis, encore une fois, de mettre en lumière les différentes activités des artisans et producteurs de la Valdaine, ainsi que la qualité des produits et services de proximité. L'association Horizon Valdaine remercie vivement tous ceux qui ont contribué au succès de cette édition, tout particulièrement les bénévoles et vous donne rendez-vous l'année prochaine.

Daniel Guiselin





## USV Foot : bilan de début de saison et agenda 2023

La France finaliste de la coupe du monde... Que rêver de mieux pour notre sport !

### CÔTÉ SPORTIF :

Nos seniors encadrés par Xavier et Steve (Photo) n'ont connu aucune défaite en championnat. La météo est venue contrarier la fin des matchs aller. Il reste deux matchs à disputer pour accrocher la 1<sup>ère</sup> place dans le championnat de 4<sup>ème</sup> division.

Chez les jeunes, des fortunes diverses. Les équipes U17, U15 et U13 ont fini les poules de brassages et évoluent à présent dans des groupes de niveau. Chez les plus jeunes, le plaisir, l'apprentissage et la découverte sont les priorités dispensées par les éducateurs.

### CÔTÉ FESTIF :

Réussite totale de notre 29<sup>ème</sup> Salon des Vins avec plus de 1400 visiteurs qui ont découvert les produits variés de nos 42 exposants.

### À VENIR EN 2023 (à vos agendas) :

- Dimanche 26 mars : jambon au foin à emporter, au stade de la Martinette,
- Boudin des vétérans le dimanche 29 octobre
- 30<sup>ème</sup> Salon des vins le WE du 18 et 19 novembre

Je me joins au bureau de l'USV football pour vous souhaiter ainsi qu'à vos proches tous nos vœux de réussite pour l'année 2023 !

Bien sportivement,  
Jean Thomet  
Président du club



Le groupe des seniors, encadrés par Xavier (à gauche) et Steve (à droite)



Goûter de Noël de l'École de Foot

## Club Nautique Valdainois : nouveau bureau

Je vous présente le nouveau bureau du CNV et vous souhaite mes meilleurs vœux pour 2023.

Elodie Rey  
Présidente du Club Nautique Valdainois



**Elodie Rey**  
Présidente



**Céline Guiboud-Ribaud**  
Secrétaire



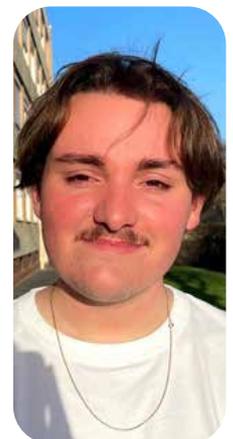
**Olivier Blusset**  
Trésorier



**Sophie Vincent**  
Vice présidente



**Anne-Sophie Blusset**  
Secrétaire adjointe



**Samuel Blusset**  
Trésorier adjoint



### Bibliothèque : nuits de la lecture

**SAMEDI 21 JANVIER 2023**

La bibliothèque Henri-Renée Morel organise les  
**NUITS DE LA LECTURE**

**14H30 : ATELIER D'ÉCRITURE SPECTACULAIRE**

Pour pratiquer l'écriture de façon ludique, créative et poétique ! Avec la Cie Naüm. Dès 10 ans - sur inscription à

[bib.stgeoireenvaldaine@paysvoironnais.com](mailto:bib.stgeoireenvaldaine@paysvoironnais.com)

**16H30 : APRÈS-MIDI JEUX QUI FONT PEUR !**

Animé par l'équipe de la bibliothèque, pour les enfants dès 4 ans.

**18H : SOIRÉE CONTES «DES PETITS FRISSONS AUX GRANDES PEURS»**

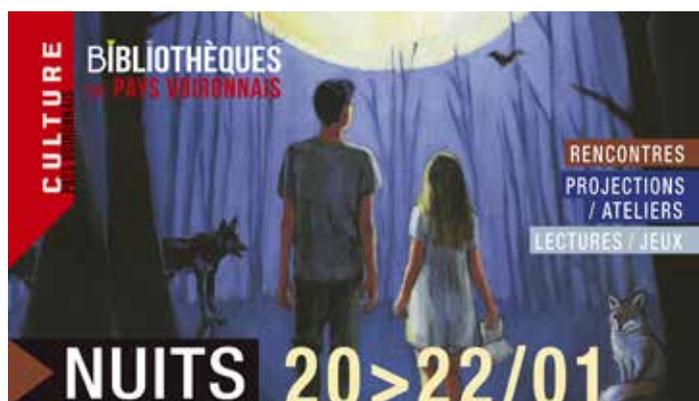
Redécouvrez les contes que vous croyiez connaître, mis en scène et en musique. Laissez-vous porter par Roxanne Palazotto et ses histoires....! Dès 4 ans.

**19H : APÉRITIF ET RESTITUTION DE L'ATELIER D'ÉCRITURE**

De nouveaux livres sont disponibles au prêt : romans, bandes dessinées, documentaires pour les adultes et pour les jeunes. N'hésitez pas à venir les découvrir. Vous pouvez emprunter sur place ou réserver sur le réseau des bibliothèques du Pays Voironnais.

L'équipe de bénévoles s'agrandit, elle a le plaisir d'accueillir Nadine Vettier.

La bibliothèque est ouverte le mardi de 9 h à 11 h et de 16 h à 18 h, le mercredi de 16 h à 18 h et le samedi de 10 h à 12 h.



**NUITS 20>22/01 DE LA LECTURE**

Bibliothèque de Saint-Geoire-en-Valdaine

### COCKTAIL MELODY : chantez avec nous

Une **SOIRÉE POÉSIE et MUSIQUE** avec **COCKTAIL MELODY**



«Le spectacle Gaston Couté a eu lieu à MASSIEU le 10 décembre dans les frimas et simultanément au grand rendez-vous du sport mondial, funeste conjonction ! Il fut pourtant très beau, très émouvant, ce florilège du jeune auteur, mort à 30 ans avant la « grande guerre » par ses messages on-ne-peut plus actuels : les guerres assassines qui tuent notre jeunesse, les inégalités sociales, la condition des femmes, déjà !

Ses textes brillants servis avec le talent éblouissant des artistes ont fait vibrer le public, certes peu nombreux, mais d'une

grande qualité, dans une alternance de silence et d'une belle interaction avec les conteurs, chanteurs, musiciens. Chapeau bas, Messieurs !»

**COCKTAIL MELODY fait son chemin !**

**Soirée Guinguette:** sans concession pour notre chœur, notre public, qui nous suit depuis toujours a souligné la qualité de notre petit concert à la guinguette et notre belle évolution depuis 3 ans.



Nous sommes actuellement six choristes : de la vingtaine à septuagénaire, l'éventail est assez large pour intégrer notre chœur, et nous chantons parfois avec les hommes d'OMEGA, donc hommes et femmes peuvent nous rejoindre !

Alors, nous vous invitons à venir chanter avec nous ! Tél : 06.76.12.45.04 ou 06.43.74.74.84

### Les Navigations Poétiques : matinée diots et musique

Les Navigations Poétiques vous donnent rendez-vous dimanche 19 février Place de l'église de 10h à 12h30 autour de diots et d'une scène ouverte poético-musicale, ouverture avec Florence Bonnin.

**Appel à textes sur le printemps, écrits par vous ou par des auteurs que vous aimez, venez les lire !**





## Auberge du Val d'Ainan : c'est ouvert !



Nous vous l'avions annoncée : l'ouverture de l'Auberge du Val d'Ainan est imminente. Là, c'est confirmé : l'Auberge du Val d'Ainan est ouverte :  
**de 12h à 14h du mardi au jeudi,**  
**de 19h à 22h30 le vendredi et samedi.**

Le restaurant propose une cuisine traditionnelle. Des formules sont proposées le midi et le soir.

Les réservations peuvent se faire en ligne, sur le site internet du restaurant ou par téléphone. Si le créneau que vous souhaitez n'est pas disponible, n'hésitez pas à appeler.

L'auberge du Val d'Ainan - Pl. André Bonnin - 38620 St Geoire en Valdaine  
04.56.26.11.15 ou 07.68.26.57.21

<https://auberge-du-val-dainan.zenchef.com/>

**L'Auberge du Val d'Ainan est une entreprise adaptée de restauration qui emploie des personnes en situation de handicap. Elle a été créée à l'automne 2022 par l'Association Nationale Pour la Réadaptation professionnelle Réinsertion Sociale et de Cotagon.**

**L'objectif qui a guidé la création de L'Auberge du Val d'Ainan est de permettre à des personnes en situation de handicap d'obtenir un véritable travail rémunéré, fixe, gratifiant au sein d'une entreprise privée classique – mais surtout hors du secteur protégé traditionnel.**

**Les personnes en situation de handicap qui sont recrutées dans notre établissement sont affectées au service, à la caisse, et aux cuisines en fonction de leur appétence et de leurs capacités. En plus des produits frais, de qualité et des recettes maison, nos plats sont servis avec le cœur.**

**« Changer le regard de la société sur le handicap en le rendant visible dans un milieu ordinaire »**

**Nous portons le projet humaniste de changer le regard de la société sur le handicap en le rendant visible dans un milieu ordinaire, alors que les personnes concernées par handicap sont souvent « invisibles ».**

Saïd BETOU, Directeur de Cotagon

## Richard Cole : Vieux Lyon et Presqu'île

J'ai publié un livre de mes tableaux de Lyon. «Vieux-Lyon et Presqu'île, Vue d'un Artiste». ISBN: 978-1-9160957-2-4.

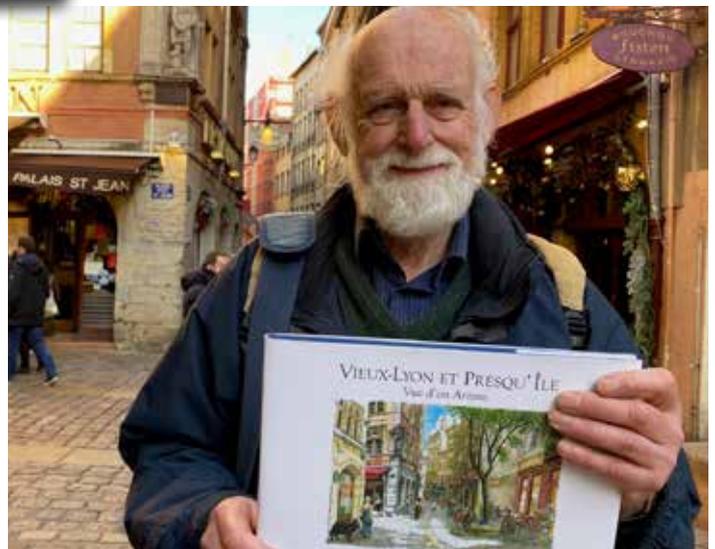
Le texte est en français et anglais. La traduction du texte anglais au français a été réalisée par Scholastique Dugueyt.

Le livre traite également du magnifique quartier Renaissance du Vieux-Lyon et de la Presqu'île, de ses citoyens, de son architecture, de ses restaurants et de ses musées.

Il ne s'agit pas d'un guide de Lyon, mais de ma vision personnelle de la ville. Un coup de cœur! (comme pour Saint Geoire en Valdaine).

Gabrielle Roux-Sibilon, la fleuriste (Au fil des pétales), a quelques exemplaires de mon livre en dépôt-vente. N'hésitez pas à en réclamer.

Bien cordialement,  
Richard Cole



Richard Cole, présentant son livre dans le «Vieux-Lyon», rue de St Jean



## La vie du village

### Calendrier des fêtes 2023

#### JANVIER

- Samedi 21 :** Théâtre (Salle La CIME)  
**Dimanche 22 :** Saucisson a Cuire Vente à emporter (St Sulpice)  
**Samedi 28 :** Rois Foot USV (Salle La Forêt)  
**Dimanche 29 :** Boudins Velanne Foot

#### FÉVRIER

- Dimanche 05 :** Couscous à emporter de l'Amicale des donateurs de sang (Salle de réunion salle polyvalente)  
**Judi 9 :** AG Club rencontre + animation Théâtre (Salle La Cime)  
**Samedi 11 :** Collect'Tour (courses de caisse)  
**Dimanche 12 :** Concours de belote (Club des Cimes - Merlas)  
**Dimanche 19 :** Navigations Poétiques, Scènes ouvertes, diots Place André Chaize  
**Lundi 20 :** Don du Sang (Salle Polyvalente Martinette)  
**Samedi 25 :** Amis de l'École, Boum des Enfants (Salle La FORÊT)  
 et Soirée théâtre CCAS St BUEIL (La Roche)

#### MARS

- Samedi 04 :** Carnaval Massieu  
**Dimanche 12 :** Paëlla ACCA (Salle de la Boule)  
**Judi 16 :** AG Crédit Agricole (Salle La CIME)  
**Vendredi 17 :** AG Centre de loisirs (Centre de loisirs La Martinette)  
**Samedi 25 :** APEL Loto Plampalais (Salle Polyvalente)  
**Dimanche 26 :** Club rencontre concours Belote (Salle La FORÊT) après-midi  
**Dimanche 26 :** Foot Jambon au foin à emporter + buvette (La Martinette)

#### AVRIL

- Dimanche 2 :** Chasse aux œufs et rando - Club de rugby + Sou des écoles Massieu  
**Vendredi 7 :** AG Amicale des donateurs de sang Massieu 20h  
**Dimanche 9 :** Chasse au Trésor Jeunes de Velanne  
**Lundi 24 :** Don du Sang (Salle Polyvalente Martinette)  
**Sam 29 et Dim 30 :** Ball-trap ACCA Col des Mille

#### MAI

- Vendredi 5 :** Vente de plants Sou des Ecoles à Massieu  
**Dimanche 14 :** Marché aux Fleurs APEL Plampalais (Salle du Père Marchand)  
**Samedi 20 :** Soirée LOTO ( Club des Cimes - Merlas)  
**25-26-27-28-29 :** Festival BIEN L'BOURGEON

#### JUIN

- Vendredi 9 :** AG Basket ( Salle polyvalente)  
**Samedi 10 :** Inscription Club Nautique Valdaine La Combe  
**Dimanche 11 :** Repas du village St Sulpice  
**Vendredi 16 :** Fête de la danse Centre de Loisirs (Salle de la Cime)  
**Du 19 au 25 :** Fête comme chez vous  
**Samedi 24 :** Fête de fin d'année Les amis de l'École (Salle Polyvalente)  
**Dimanche 25 :** Concours pétanque (Club des Cimes - Merlas)  
**Lundi 26 :** Don du Sang Salle Polyvalente Martinette

- Vendredi 30 :** Concours de Pétanque + buvette Club Nautique  
 à la Martinette  
 et AG ACCA (La Cure)  
 et Fête de l'École APEL PLAMPALAIS (Salle du Père Marchand)

#### JUILLET

- Samedi 1 :** AG Éclat St BUEIL  
 et Bal Saint Sulpice des Rivoires  
 et Kermesse de l'école Massieu  
**Dimanche 2 :** Rando et concours de Pétanque + repas 3 villages Merlas  
**Vendredi 7 :** Concours pétanque USV Basket La Martinette  
**Vendredi 14 :** Concours de Pétanque Club nautique  
 et Animations à la Combe  
 et Feu d'artifice  
**Mercredi 29 :** Don du sang (Salle Polyvalente Martinette)

#### AOÛT

- Vendredi 4 :** Concours USV Basket à La Martinette  
**Mardi 15 :** Concours Pétanque Foot Velanne  
**Samedi 26 :** Repas dansant Comité des Jeunes Velanne  
**26 et 27 :** Valdingue et Pucier USV Basket

#### SEPTEMBRE

- Sam 2 et Dim 3 :** Inscription Éclat St Bueil et 3 Randos St Sulpice  
**Vendredi 8 :** AG APEL École Plampalais  
**Vendredi 15 :** AG Club Nautique (Salle La CIME)  
**Vendredi 22 :** AG Amis de l'École (Salle des Vallons)

#### OCTOBRE

- Samedi 7 :** Théâtre Basket (La CIME)  
**Dimanche 8 :** Diots APEL (La COMBE)  
 et Journée des boudins (Club des Cimes - Merlas)  
**Judi 12 :** Conseil d'administration (Club des Cimes - Merlas)  
**Lundi 16 :** Don du Sang Salle Polyvalente Martinette  
**Dimanche 29 :** Boudins des Vétérans (Salle du Père Marchand)  
 et AG FNACA (La FORÊT)  
**Mardi 31 :** Trail ,Chasse aux bonbons et soirée Tartiflette  
 ACCA (Salle La Forêt)

#### NOVEMBRE

- Samedi 4 :** Repas dansant 3 villages Merlas  
**Dimanche 5 :** Boudins Club Rencontre (Salle du Père Marchand)  
**Judi 16 :** Beaujolais Club Rencontres (Salle La FORÊT)  
**18 et 19 :** Salon des Vins Foot (Salle polyvalente)

#### DÉCEMBRE

- Sam 2 et Dim 3 :** Téléthon St Bueil  
 et Marché de Noël Horizon Valdaine (Salle polyvalente)  
**Lundi 4 :** Concert Grain De Phonie Velanne  
**Vendredi 15 :** Spectacle de Noël Amis de l'école (Salle la CIME)  
**Lundi 18 :** Don du Sang Salle Polyvalente Martinette  
**Vendredi 22 :** Spectacle de Noël Plampalais / OGEC (Salle La CIME et La FORÊT) ou le 8 décembre à confirmer



## Déneigement : laissez la voie libre aux engins de déneigement



**C'est l'hiver et nos services techniques devront encore gérer le déneigement de la voirie si d'autres épisodes neigeux ont lieu.**

En tant qu'usager de la route, nous avons des responsabilités pour que le déneigement puisse s'effectuer dans les meilleures conditions possibles.

**Anticipez :** pelle à neige, racloir, sel doivent déjà être à votre disposition, prêts à servir.

**Équipez-vous :** si vous n'avez pas de pneus adaptés pour circuler sur des routes enneigées, ne prenez pas votre véhicule. Vous risquez d'avoir un accident suite à la perte de contrôle de votre voiture, et vous blesser, voire blesser d'autres personnes. Vous risquez également de vous retrouver bloqué sur le réseau routier et empêcher la circulation des autres usagers et des engins de déneigement. Cette situation ne doit plus arriver car l'équipement des véhicules est devenu obligatoire sur notre commune.

**Ne gênez pas :** garez votre véhicule dans les parkings, pour permettre le passage des engins et éviter un amoncellement de neige autour de votre voiture provoqué par le chasse-neige.

### Infos pratiques

- **Mairie :** 04.76.07.51.07  
Courriel : [mairie@sgvaldaine.fr](mailto:mairie@sgvaldaine.fr)  
Tous les matins en semaine : 8h30 - 12h  
mardi et mercredi après-midis : 14h - 17h
- **Taxi :** 04.76.55.77.55 / [www.adc-taxis.fr](http://www.adc-taxis.fr)  
ou 06.78.37.71.39 / <https://taxiservice38.com>
- **Cantine scolaire :** 04.76.07.65.25  
Courriel : [restauration@sgvaldaine.fr](mailto:restauration@sgvaldaine.fr)
- **Bibliothèque Henri & Renée Morel :**  
Mardi 9h - 11h et 16h - 18h, mercredi 16h - 18h, Samedi 10h - 12h
- **Déchèterie de Montferrat (hiver) :**  
Mardi, jeudi, vendredi : 13h30 - 17h  
Samedi : 9h - 12h et 13h 30 - 18h
- **La Poste :** 3661
- **Gendarmeries (St Geoire & Pont-de-B.) :**  
04.76.07.50.17
- **Centre Médico-Social :** 04.76.65.21.29
- **Infirmière-puéricultrice :** 04.76.66.17.55
- **Conseil Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE) (1er jeudi du mois) :** 04.76.07.51.07
- **Rénovation de l'habitat :**  
Cabinet URBANIS : 04.79.33.21.26
- **Agence Départementale d'Information sur le Logement :**  
04.76.53.37.30
- **Conciliateur de Justice :** 04.76.07.51.07
- **Espace France Service :** 04.56.26.16.26
- **Relais Petite Enfance :** 06.98.02.51.81
- **Pompiers (SDIS) :** 112 ou 18
- **Marché :** mardi matin, place André Chaize
- **Messes à St Geoire :** 04.76.37.23.20  
[www.paroissestjacques38.fr](http://www.paroissestjacques38.fr)

